

M. de Cazalès & le Vicomte de Mirabeau, insultés en sortant de l'Assemblée Nationale, le 13 Avril 1790, croient devoir au public le récit de cet événement, de peur que les Journaux ne le dénaturent & ne l'exagèrent.

NOUS sortions de l'Assemblée nationale par la grande porte ; nous étions parvenus à la moitié de l'allée qui conduit à la cour du Manége, lorsque nous avons rencontré deux Dames ; nous leur avons offert le bras. A peine avions-nous fait quelques pas, que nous avons vu venir une grande quantité d'hommes sortant des Tuileries & du passage qui mene à la rue Saint-Honoré. Il étoit difficile de distinguer l'objet de leur course ; mais ils couroient tous. Nous étions précédés de 25 ou 30 Grenadiers qui avoient été de garde à la Salle, & s'en retournoient. L'Officier qui les commandoit leur a ordonné de se mettre en ligne, ce qui a été exécuté : cela en a imposé au Peuple. Cependant un Bourgeois, ayant un sabre au côté, s'est approché du Vicomte de Mirabeau, & a dit : *Ces gueux-là sont très-heureux d'avoir une Garde.* Le Vicomte a désigné cet homme à la Garde, ne pouvant quitter le bras de la Dame qu'il conduisoit. L'homme s'est perdu dans la foule. Nous avons alors engagé les Dames à entrer dans une maison, & nous

avons voulu pourfuivre feuls notre route. Les Grenadiers nous ont offert de nous reconduire ; nous leur avons répondu que nous n'en avions pas befoin, que nous étions d'un métier où on bravoit le danger, mais que nous étions reconnoiffans de leur offre; ils ont infifté avec infiniment d'honnêteté. Au moment où nous percions la foule pour gagner le paffage, nous commencions à être fort ferrés ; un homme eft venu mettre le poing fous le nez du Vicomte de Mirabeau, & lui a dit : *infâme gueux*, *tu périras*. Le Vicomte de Mirabeau a mis l'épée à la main, & il s'eft fait une efcarre dans le Peuple. MM. les Officiers de la Garde Nationale ont profité de ce moment pour nous entourer, & nous offrir de nouveau leur fauvegarde : nous avons marché au milieu d'eux jufques dans la rue Saint-Honoré.

Le Vicomte de Mirabeau défiroit rejoindre, aux Feuillans, fa voiture. M. de Cazalés lui a obfervé que le peuple s'amaffoit, & qu'il valoit infiniment mieux prévenir une émeute.

Nous fommes entrés dans la maifon de M. Bourdeille, Banquier ; nous avons paffé par une porte de derriere, qui donne dans la cour des Jacobins ; nous avons gagné le jardin, duquel nous fommes fortis, aidés de cette même Garde Nationale, dont nous avons infiniment à nous louer à tous égards, en efcaladant une muraille, toujours accompagnés de M.

Michau, Officier de la Garde Nationale, qui nous a comblés de prévenances & d'honnêtetés, & nous a menés chez lui, d'où nous nous ſommes rendus à nos demeures reſpectives.

Nous devons payer à la Garde Nationale le tribut d'une reconnoiſſance mieux ſentie, qu'elle ne peut être exprimée ; & nous oſons eſpérer qu'elle y ſera d'autant plus ſenſible, que nous n'avons jamais prodigué nos louanges.

Nous n'ajouterons aucune réflexion : ce récit n'en eſt pas ſuſceptible ; & nous nous contenterons de nous écrier avec tout bon Français :

Malheureux peuple ! comme on t'égare....

Le Vicomte DE MIRABEAU.

CAZALÉS.

RÉFLEXIONS
DE
M. LE VICOMTE DE MIRABEAU,

Sur l'événement du 13 *Avril.*

J'AVOIS imaginé qu'un récit ſimple de l'avanture malheureuſe dont M. de Cazalés & moi euſſions peut-être été les victimes, ſans le zele & le courage des grenadiers & cavaliers de la garde pariſienne, ſuffiroit pour détromper le public ſur les bruits que les mêmes gens mal intentionnés, qui égarent le peuple, & le font ſervir d'inſtrument à leur haine particulière, ou à leurs ſiniſtres projets, avoient répandu ſur notre compte avec autant d'acharnement que de promptitude ; mais tout Paris a été inondé de pamphlets extravagans, & auxquels des imprimeurs ont oſé appoſer leurs noms comme le cachet des calomnies qui y ſont renfermées. Je pourrois provoquer contre eux la vindicte des loix ; mais le principe qui me fait pardonner bien ſincérement les inſultes que j'ai reçues d'un peuple trompé, me fait mépriſer le venin que diſtillent contre moi les libelles & leurs auteurs ; j'en appelle au peuple, au peuple même, & je ne récuſerai jamais ſon jugement, lorſqu'il ne ſera pas déterminé par des impulſions étrangeres.

Je jure que je n'ai tiré mon épée qu'à mon corps défendant, & que quelques perſonnes qui étoient dans la foule, m'ont même aſſuré depuis, que pluſieurs couteaux avoient été levés ſur moi ; je ne l'ai pas vu, mais je ſuis certain de n'avoir fait que ce que néceſſitoit ma ſûreté.

J'ai beau m'interroger, & je ne puis déterminer ce qui a pu irriter contre moi un peuple dont je n'ai jamais abandonné les vrais intérêts ; je n'ai prononcé qu'une ſeule phraſe dans la ſéance qui a précédé cet étrange événement : & cette phraſe dénaturée dans preſque tous les journaux, m'avoit paru avoir été accueillie d'une partie de la ſalle, & non improuvée de l'autre ; voilà ce qui y a donné lieu. Un opinant a dit : *je puis voir de cette tribune, la fenêtre de laquelle un roi trompé donna, par un coup d'arquebuſe tiré ſur ſes ſujets, le ſignal du maſſacre de la Saint-Barthelemi.* Cette exclamation (prononcée dans un ſens métaphorique, ſans doute ; car la derniere fenêtre du Louvre eſt un peu éloignée de la tribune de l'aſſemblée nationale) m'a paru, je l'avoue, de la plus haute indécence, dans un moment où les eſprits déjà échauffés, pouvoient être facilement diſpoſés à une ſcene affligeante ; je ſuis monté à la tribune, & après avoir propoſé un amendement inſignifiant, mais qui pouvoit ſeul ſervir de paſſeport à la vérité que je préparois, j'ai dit que je croyois pouvoir répondre, d'une maniere préciſe, au préopinant : *l'abus des mots* (ai-je dit) *a toujours entraîné l'abus des choſes ; & ſi des fanatiques ont abuſé du nom ſacré de la religion pour conſeiller le maſſacre de la Saint-*

Barthelemi, n'avons-nous pas vu des ſcélérats, des conſpirateurs, abuſer du mot ſacré de la liberté, pour violer l'aſyle de nos rois, & enſanglanter les marches du trône.

Seroit-ce cette phraſe qui m'auroit attiré l'animadverſion du peuple ? j'aurois droit de le préſumer, puiſque ces mêmes hommes, qui ont voulu m'aſſaſſiner, ont porté en triomphe l'opinant auquel j'avois répondu ; le contraſte eſt d'autant plus frappant, que le nom eſt le même, & que c'eſt M. le comte de Mirabeau qui a trouvé les honneurs du triomphe, au milieu des citoyens qui ſembloient préparer le ſupplice du vicomte de Mirabeau.

Faiſons des vœux pour que des oppoſitions auſſi monſtrueuſes ne ſouillent pas long-temps le nom jadis glorieux du peuple français.

Je me plais à rendre ici un nouvel hommage à la valeur & au zele de la garde nationale pariſienne, & j'avoue que d'après l'énergie qu'elle a employé à me défendre, je ſuis convaincu, que ſi elle eût reçu de ſon général (ce qui peut-être eût été de devoir pour lui) l'ordre de ne pas laiſſer former d'attroupement dans les Thuileries, qui contenoient trente mille ames, elle l'eût exécuté avec la même énergie, & n'eût pas été obligée de déployer des formes rigoureuſes, pour nous arracher au danger qui nous menaçoit.

Nous avons déſiré, M. de Cazalés & moi, qu'il

fût voté des remercîmens à la garde nationale ; nous avons demandé à rendre compte de ce qui s'étoit paſſé à notre égard, & la même aſſemblée, qui venge, par ſes décrets, un garde national inſulté à deux cents lieux d'elle, a décidé qu'il n'y avoit lieu à délibérer ſur notre réclamation, & que nous ne ſerions pas entendus.

J'avoue que depuis que je fais partie de la minorité de l'aſſemblée nationale, j'ai toujours appellé des jugemens rendus, par la majorité, contre mon opinion, au tribunal de ma conſcience & de mon honneur, & ils ont preſque toujours été caſſés ; celui de ce jour n'a pas trouvé plus de grâce que les autres devant le même tribunal, dont la réforme ne ſuivra pas celle du pouvoir judiciaire, & qu'on ne peut pas récuſer, parce qu'il eſt toujours compétent & juge en dernier reſſort.

Je me ſuis donc dit : deux membres de l'aſſemblée ont failli être aſſaſſinés ; ils demandent à rendre, à l'aſſemblée compte de leur malheur, on les repouſſe, & cela, dit-on, parce qu'on craint de prononcer que l'aſſemblée nationale n'eſt pas libre ; le fait parle de lui-même, & toutes les queſtions préalables du monde n'auront pas d'effet ſur l'opinion qu'il doit déterminer : j'ai fait mon devoir, & mon juge toujours intégre m'a donné gain de cauſe.

Il ne me reſte donc plus qu'à vous parler, à vous François, mes compatriotes, à vous qu'on égare, & qui ne connoiſſez pas vos vrais amis : oui, je l'avoue,

je crois ma religion, je respecte mon roi, & défendrai l'un & l'autre jusqu'à la derniere goute de mon sang; je conserverai mon honneur & ma gaité même. A ce caractère, reconnoissez un chevalier françois: toutes les révolutions du monde ne le feront pas varier: si ce sont-là des crimes, frappez, la victime est prête, vous pouvez la sacrifier; mais je vous défie de lui inspirer un moment de terreur.

Heureux, si par le sacrifice de mon existence, je pouvois assurer la tranquillité de tout ce qui m'est cher, & des bons François.

Le Vicomte DE MIRABEAU.

Chez la Veuve RESPLANDY, rue Saint-Rome. 1790.